



OFFRE D'EMPLOI 2023 - Communauté de Communes des Aspres

Chargé·e de mission « Politique Sénior & Contrat Local de Santé »

CONTEXTE

Située dans les Pyrénées-Orientales à 15 minutes de Perpignan, la Communauté de Communes des Aspres (CCA) est composée de 19 communes à dominance rurale et regroupe près de 22 500 habitants pour une superficie de 232 km². Sa situation géographique, son cadre de vie et son niveau de services à la population en font un secteur attractif à l'échelle du département.

Divers indicateurs révèlent le vieillissement de la population sur le territoire dont l'indice de vieillissement de 93,08 (118 pour le département) ou encore la part des retraités qui s'élève à plus de 22%. Ainsi, parmi l'ensemble de ses compétences, la CCA porte une politique en faveur des personnes âgées via divers dispositifs : portage de repas à domicile, téléassistance, accès aux droits, politique logement axée sur les travaux pour le maintien de l'autonomie de la personne, études et projets de résidences seniors, établissements de santé. Ces services sont en cohérence avec les besoins des aînés.

Malgré tout, il est essentiel de travailler plus globalement à la prévention du vieillissement et au développement d'actions partenariales autour de ce public, en mobilisant le tissu associatif et les partenaires institutionnels. Le but est donc de faire évoluer les services existants, d'en développer de nouveaux et de créer un maillage et une coordination des actions pour rompre l'isolement des habitants les plus âgés et mieux répondre à leurs besoins qui restent à identifier.

A ce titre, et afin de maintenir et d'améliorer la qualité du service rendu à sa population, la Communauté de Communes des Aspres s'est récemment engagée dans l'élaboration d'une Charte des Aînés avec la MSA, partenaire essentiel dans cet axe de projet.

En parallèle, il ressort **une offre assez variée mais insuffisante en termes de services de santé**, avec la présence de médecins généralistes et de quelques spécialistes (cardiologues, ophtalmologue, stomatologue), d'infirmiers, de sage-femmes, de kinésithérapeutes, de dentistes, d'orthophonistes ainsi que de pharmacies et d'un laboratoire d'analyse médicales. Toutefois, certaines spécialités telles que la radiologie, la gynécologie, la dermatologie, la neurologie ou encore la pédiatrie sont délocalisées à Perpignan.

Comme la majorité des territoires ruraux, la Communauté de Communes des Aspres et ses communes sont confrontées à un manque de professionnels et de services de santé pour répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi la CCA souhaite s'engager dans un Contrat Local de Santé (CLS) pour avoir une approche globale et collective agissant sur les déterminants de santé et favorisant l'attractivité du territoire.

Ainsi, afin d'accompagner la construction des futures politiques intercommunales sur les thématiques « senior » d'une part et « santé » d'autre part, la Communauté de Communes des Aspres recrute un·e chargé·e de mission « Politique Senior et Contrat Local de Santé ».

MISSIONS

Rattaché-e à la responsable du service Aménagement et Développement Durable, et en lien avec la Directrice Générale des Services, la Directrice Générale Adjointe ainsi que les différents services à la population de la Communauté de Communes des Aspres, le/la chargé-e de mission aura en charge l'élaboration d'une politique à destination des séniors et d'un Contrat Local de Santé.

Pour ces deux missions, il s'agit d'appliquer en parallèle une méthode globalement similaire visant à construire des stratégies adaptées au territoire et ce en concertation avec les acteurs locaux concernés. Par la suite, le/la chargé-e de mission anime la mise en œuvre de ses dernières et pilote certaines actions.

1. Mettre en réseau les acteurs associés à la démarche (collectivités, partenaires institutionnels, associations, population, etc.) et animer les groupes de travail et les instances de gouvernance
2. Réaliser les diagnostics de territoire sur ces thématiques : recensement des données actuelles et des actions déjà menées, réalisation d'entretiens et d'enquêtes, analyse de l'ensemble des éléments capitalisés et production d'une synthèse de type AFOM, identification des pistes d'amélioration, rédaction des rapports
3. Proposer des stratégies à développer à l'échelle intercommunale au regard des diagnostics et établir des plans d'action en collaboration avec l'ensemble des partenaires dédiés aux thématiques traitées
4. Coordonner et assurer le suivi de la mise en œuvre des stratégies d'une part et des actions à mener sur la période d'autre part avec notamment la mise en place d'actions expérimentales en réponse au diagnostic
5. Evaluer l'efficacité et la cohérence des stratégies développées ainsi que leur impact sur le territoire, et rédiger un bilan à minima annuel à présenter au comité de pilotage
6. Être en veille sur les différents dispositifs/outils en lien avec les thématiques pour être force de proposition et rechercher les financements possibles

CONDITIONS

✕ Lieu de travail : Siège de la Communauté de Communes des Aspres située sur Thuir (66) - possibilité de télétravail un jour par semaine

✕ Temps de travail : Poste à temps complet (35h par semaine) avec ponctuellement des réunions en soirée ou le week-end

✕ Mode de recrutement : Contractuel de 18 mois en VTA

✕ Rémunération : Traitement statutaire + Régime indemnitaire

✕ Prise de fonction : Dès que possible

PROFIL RECHERCHE

✕ Formation supérieure (bac+2/3 minimum) dans les domaines suivants : médico-social, sociologie, gestion de projet et développement territorial

✕ Expérience souhaitée dans le secteur social et/ou la gestion de projet stratégique

✕ Connaissance du fonctionnement des intercommunalités et de l'environnement territorial

✕ Compétences en termes de gestion de projet, d'organisation, d'animation de réunion et de communication

✕ Esprit d'analyse et de synthèse, force de proposition, compétence rédactionnelle et qualité relationnelle

✕ Autonomie, esprit d'équipe, adaptabilité, sens des responsabilités et sens du service public

✕ Dynamisme, empathie et capacité d'écoute, appétence pour la transversalité

✕ Maîtrise des outils informatiques + Permis B pour pouvoir se déplacer sur le territoire

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature (curriculum vitae « NOMPrénom_CV » et lettre de motivation « NOMPrénom_LM » à minima) à adresser à l'attention du Président de la Communauté des Communes des Aspres et à envoyer au plus tard le 3 décembre 2023 exclusivement par mail à rh@cc-aspres.fr. Entretien au fil de l'eau.